

Discours prononcé par Christiane Brülhart le 1er août 2021 à Corserey

Chers habitantes et habitants de Corserey et d'ailleurs,
Chers membres de la Société de Jeunesse,

La Suisse que nous connaissons et que nous fêtons aujourd'hui est la Suisse de 1848 avec ses trois échelons politiques: la Confédération, les cantons et les communes. Elle n'a pas toujours eu ces structures et j'ai choisi d'évoquer ce soir quelques dates marquantes de l'histoire de notre pays pour vous en retracer l'évolution. Mais je vais surtout tenter de vous montrer comment les habitants de Corserey ont vécu ces événements historiques. Vous avez 8 minutes?

Commençons donc vers 1291, puisque c'est la date retenue pour la fondation de la Confédération. La localité de Corserey existe déjà. La première mention de son nom apparaît vers 1150 dans le livre des donations d'Hauterive. On apprend que le seigneur Conon d'Estavayer fait don à l'abbaye d'Hauterive de toutes les terres qu'il possède à Corserey. A cette époque, le territoire de Corserey était partagé entre plusieurs seigneurs, notamment les sires de Montagny. Vers 1270, la grande partie du territoire de Corserey fut vendue à Aymon, seigneur de Prez. Plus tard, Prez et Corserey sont vendus à Louis de Savoie. On est bien loin de la prairie du Grütli où les trois Waldstaetten jurent de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la sécurité et la paix. Il est fort probable que cet événement a été totalement ignoré des habitants de notre village, qui était tourné essentiellement vers l'ouest.

Avançons de deux siècles pour évoquer les guerres de Bourgogne et l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Les gens de Corserey ont été, bien malgré eux sans doute, au coeur de ces événements qui ont influencé durablement la construction de la Suisse et de l'Europe.

Vers 1470, la Confédération comprenait 8 cantons: Uri, Schwytz et Unterwald, plus Lucerne, Glaris, Zoug, Zurich et Berne. Fribourg était alliée aux Confédérés. Tous soutenaient le Roi de France.

La Savoie était l'alliée de la Bourgogne, ennemie du roi de France. Les guerres de Bourgogne mirent aux prises d'une part les Confédérés avec leur alliée Fribourg et d'autre part le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, allié de la Savoie. A trois reprises, à Grandson, à Morat et à Nancy, Charles le Téméraire fut battu par les Confédérés.

En tant que sujets de la Savoie, les habitants de Corserey se sont battus aux côtés du duc de Bourgogne et faisaient donc partie des vaincus, alors que les habitants des villages voisins, Prez notamment, qui avait été annexée par la ville de Fribourg, figuraient parmi les vainqueurs. Cette proximité eut des conséquences fort pénibles pour les villages savoyards. Après la victoire de Morat, des troupes de Bernois et de Fribourgeois saccagèrent le Pays de Vaud et s'emparèrent de 16 petites villes dont Romont, Payerne, Moudon. Corserey, dont les terres étaient partagées entre les seigneurs de ces villes, a subi les méfaits des pillards. Le village fut incendié en 1477.

Pratiquement tout le territoire actuel de la Sarine et de la Broye fut rattaché à Fribourg et entra dans la Confédération en 1481. Mais pas Corserey, qui resta savoyard, dépendant en particulier de l'Abbaye de Payerne. Vint le temps de la Réforme. Le couvent engagea alors des tractations avec le gouvernement de Fribourg, défenseur de la foi catholique, pour la vente de Corserey. L'achat fut décidé par le Conseil des Deux-Cents (l'équivalent du Grand Conseil) dans sa séance du 16 avril 1525.

C'est ainsi que notre village devint membre du canton de Fribourg et de la Confédération.

Un grand saut historique pour arriver en 1803, début de la Suisse moderne et apparition d'un gouvernement fédéral. Le premier Landamann de la Suisse, c'est-à-dire le premier président de la Confédération était Louis d'Affry, un Fribourgeois. Savez-vous qui a été son premier précepteur, celui qui lui a appris à lire? C'était l'Abbé Jost Prin, de Corserey, fis de Christophe Prin et Marie-Catherine Chatagny. Voici ce qu'a écrit Louis d'Affry sur cet abbé Prin: « L'époque de l'instruction étant arrivée, je fus mis à la maison dans les mains d'un ecclésiastique qui en était l'aumônier. Ce brave homme était du village de Corserey ; il se nommait l'abbé Prin. S'étant essentiellement occupé des connaissances relatives à son état de religieux, il avait peu d'instruction en d'autres matières. Il m'apprit à lire, à écrire et ma religion ; quand je sus ces trois choses, j'en savais autant que lui. » Cet ecclésiastique revenait sans doute quelquefois à Corserey car on retrouve son testament dans les archives de la commune. On peut supposer que Corserey devait être au courant de ce qui se passait chez le Landammann et avait des informations de première main sur les débuts du gouvernement fédéral.

Venons-en maintenant à l'histoire de la commune. C'est en 1834 que sont instituées les communes dans le canton de Fribourg. Au début, il n'y avait pas de syndic mais un gouverneur de commune, qui changeait chaque année. Ce n'est qu'en 1848, sous le régime radical que les citoyens ont pu élire un premier conseil communal. Par contre, le syndic était nommé par le gouvernement cantonal, En général, on choisissait un radical. A Corserey, il n'y en avait qu'un, paraît-il. C'est ainsi que Jean-Laurent Donzallaz fut nommé syndic au grand étonnement et probablement désappointement des propriétaires terriens de l'époque, beaucoup plus riches que lui, puisque M. le Syndic était domestique au Grand Clos!

Corserey a donc été une commune indépendante entre 1834 et 2020. Même pas 200 ans. Les institutions passent, mais les communautés restent. On l'a vu, le village de Corserey a plus de 1000 ans. Durant ces années, nombreuses furent les menaces provenant de l'ambition territoriale de seigneurs ou de pays voisins. Fidèle au pacte de 1291, la Suisse a su résister en prenant les mesures en vue de la sécurité et de la paix. La défense était d'ordre militaire.

En 2021, Confédération et cantons doivent unir leurs efforts pour lutter contre un ennemi bien différent, un ennemi microscopique, le coronavirus. La défense est d'ordre sanitaire. Le Serment du Grütli est toujours d'actualité quand il demande (je cite) « de maintenir dans toute leur intégrité les vies et les biens ». N'est-ce pas ce que la Confédération et les cantons tentent de faire depuis bientôt deux ans? Sauver des vies, maintenir des biens. Le Pacte de 1291 a été renouvelé et nous en aurons encore bien besoin.

Car nous sommes aujourd'hui face à des défis très importants: outre la crise sanitaire mondiale, modifications climatiques, crise économique. Puissent les citoyennes et citoyens d'aujourd'hui trouver les bonnes solutions, comme ont su le faire leurs ancêtres durant les siècles passés. Et en premier lieu, les jeunes générations, qui ont leur avenir devant elles. En organisant diverses manifestations tout au long de l'année telles que le premier mai, les canulars de la Fête-Dieu, le 1er août, ou la St-Nicolas), la Jeunesse de Corserey montre son attachement aux traditions du village et sa volonté de collaborer à l'évolution de ce monde qui change.

MERCI la Jeunesse! Vive Corserey! Vive le canton de Fribourg! Vive la Suisse!